

Sevran en première ligne dans la lutte contre le mal logement

Ça suffit ! À Sevran beaucoup trop de locataires souffrent du mal logement, l'État et les bailleurs sociaux doivent agir vite, c'est leur responsabilité !

Les fêtes de fin d'année ont été froides et douloureuses pour de très nombreux habitants. Dans le quartier Montceleux-Pont-Blanc, des familles ont subi des coupures longues et répétées d'eau chaude et de chauffage, alors que les températures étaient négatives. Enfants, personnes âgées, personnes isolées se sont retrouvées dans des conditions inacceptables.

Malgré la mobilisation des représentants des locataires, des élus et des services municipaux, le bailleur n'a pas été en capacité de réagir à la hauteur de la situation.

À ce jour, aucune mesure d'indemnisation à la hauteur du préjudice subi n'a été clairement annoncée. La Ville de Sevran avait pourtant exigé de l'ensemble des bailleurs une préparation minutieuse de la période de chauffe. L'amélioration des conditions de vie dans le logement social est une priorité politique absolue.

Depuis le début du mandat, la municipalité prend ses responsabilités : lutte contre l'habitat indigne, gestion urbaine et sociale de proximité, réhabilitation de milliers de logements, adoption d'une charte du logement social engageant la responsabilité des bailleurs.

Mais force est de constater que l'action municipale et la mobilisation légitime des locataires ne suffisent plus à enrayer la dégradation du logement social. Cette situation est nationale. L'État en est co-responsable.

Baisse des financements, suppression des aides à la pierre, diminution des APL et non-respect de la loi SRU : depuis des années, le logement social est fragilisé. Dans une ville comme Sevran, où près d'un habitant sur deux vit dans un logement social, les conséquences sont aujourd'hui dramatiques.

Le logement social n'est pas une charge, c'est un investissement d'avenir. Les élus municipaux resteront mobilisés, mais n'accepteront pas de répondre à la place des véritables responsables.

Pour la dignité des habitants, le maire et les élus de Sevran exigent :
l'indemnisation rapide des locataires privés de chauffage et d'eau chaude ;
que l'État rappelle les bailleurs à leurs obligations d'entretien et d'investissement ;
la mise en œuvre d'un plan d'urgence national pour le logement social.

IL Y A URGENCE.

Contact

cabinet-du-maire@ville-sevran.fr - 06 79 79 46 60

rgba(255,255,255,1)

Hôtel de ville

[Administrations](#)

[Hotel de ville](#)

Téléphone

[01 49 36 52 00](tel:0149365200)

Adresse

28 avenue du Général-Leclerc
93270 SEVRAN
France

Site internet
<http://www.ville-sevran.fr>

Fax : 01 49 36 52 01

Horaires :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

- Direction générale des services
- Services juridique, foncier
- Maire, élus
- Cabinet du maire
- Secrétariat des élus

Pour vos démarches administratives:
Centre administratif Paul-Eluard
26, avenue du Général-Leclerc
93270 Sevran

48.939369860538, 2.5258898735046

Publié le 09 janvier 2026